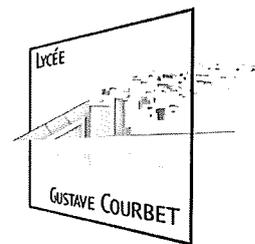


CONSEIL D'ADMINISTRATION LUNDI 7 NOVEMBRE 2022



Présents : Mme Gauthier, M. Ouadi, Mme Heitmann, Mme Amiot (collège des membres de droit), Mme Iannicelli (représentant la Région BFC), Mme Duperrier, Mme Dewit, M. Guyon, M. Lovat, M. Petitjean, M. Jeannin, M. Chambefort (collège des personnels d'enseignement et d'éducation), Mme Toussaint, Mme Rémy (collège des personnels administratifs, d'entretien, sociaux et de service), M. Beurrier, M. Fontant, Mme Durr, Mme Frison Vial, Mme Gauthier (collège des parents d'élèves – titulaires), Mme Brogly (collège de parents d'élèves – suppléante), M. Vuilleumard-Jung, M. Cuchetet, M. Guelard (collège des élèves)

Excusés : M. Michailard (personnalité qualifiée), Mme Horlacher (représentante de la ville de Belfort), M. Lazar (représentant de la Région), M. Colard (représentant le Grand Belfort), Mme Haag (personnel ATOSS).
Le quorum est atteint, Mme le Proviseur ouvre la séance à 18h03. Elle remercie M. Ouadi, proviseur-adjoint, d'avoir accepté le secrétariat de séance.

Avant de démarrer l'examen des points de l'ordre du jour, Mme le Proviseur souhaite s'adresser aux membres du conseil.

Mme le Proviseur remercie les présents et les félicite pour leur élection et leur engagement au service du lycée. Elle tient également à souligner la qualité de l'accueil dont elle a bénéficié, tout comme son collègue à son arrivée dans ses fonctions. Elle indique que le départ de Mme Toussaint à l'intendance a également transformé le fonctionnement du secrétariat avec l'arrivée de Mme Marchand. Elle précise que Mme Marchand, dont les talents ont vite été repérés, a quitté le lycée pour un poste au CFA de Valdoie, en CDI. Nous accueillons maintenant Mme Maroi Hardy à sa succession qui a déjà pris ses fonctions au cours des vacances de la Toussaint.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 22 juin 2022

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Concernant l'ordre du jour de la réunion de ce soir, Mme le Proviseur indique avoir été destinataire de questions suggérées par les personnels d'enseignement et d'éducation. Ces points seront abordés plus tard. Aucun autre collègue du CA n'a présenté de points éligibles.

Mme le Proviseur présente les différents collèges qui composent le conseil d'administration et nomme les membres.

M. Guyon, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, présente la motion portée par son collègue. La motion est jointe au compte-rendu et transmise aux autorités académiques.

2 – Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Il doit être adopté en début d'année scolaire et peut être révisé à chaque rentrée. Il a été diffusé avec l'invitation à la séance.

Pas de changement notable par rapport au précédent règlement mais apparition de 3 nouvelles mentions : la fixation des jours et la durée des réunions, le délai de 3 jours pour le dépôt de questions diverses, le roulement dans la prise de notes

L'offre de formation du lycée est très riche, variée et consolidée par des partenariats. La mutualisation avec d'autres lycées permet d'élargir l'offre même si nous déplorons un débordement des emplois du temps sur le mercredi après-midi. Les partenaires extérieurs sont vigoureux (cinéma, théâtre, clubs sportifs).

Les engagements internationaux (Erasmus, sections européennes) mobilisent 207 élèves soit 20% de nos effectifs et on pourrait sans doute équilibrer davantage les sections espagnol et allemand ; les engagements sportifs (Section d'Excellence Sportive, sections sportives, AS...) qui mobilisent 72 élèves en plus des 311 licenciés AS donnent une coloration ouverte et dynamique au lycée ; les engagements culturels sont eux aussi fructueux : 119 élèves.

Quelques points peuvent néanmoins être soulignés qui mériteraient une réflexion approfondie, le conseil pédagogique sera saisi sur ces sujets.

. La voie technologique reste une voie fragile et orpheline, puisque seule, dans laquelle l'orientation peut être interrogée et pour laquelle les modalités de répartition et d'accompagnement des élèves méritent une approche collective.

. Une population scolaire qui change beaucoup dans ses modes de vie et nous oblige à nous questionner sur toutes les formes de pratiques (administratives, pédagogiques, sociales, d'accompagnement...). La prise en compte de la parole des élèves, et nous avons déjà mesuré en ce début d'année combien certaines situations pouvaient être difficiles, nous demande beaucoup d'humanité et de gentillesse. Le bien-être à l'école est un sujet sensible.

. Une ambition encore trop mesurée vers les voies d'excellence du supérieur. De nombreux élèves se tournent vite vers des formations à bac+2 alors que nous pourrions volontiers leur conseiller de regarder des formations plus ambitieuses, plus longues ou sélectives, ils en ont les moyens !

. Une orientation en fin de 2^{de} qui mérite d'être finement observée. La voie technologique comme les choix de spécialités pourront être travaillés. Le cylindrage du lycée vient de cette orientation qui détermine aussi les moyens donnés. L'impact de la baisse du taux de passage l'an passé entre 2^{de} et 1^{ère} pourrait se retrouver en T^{ale} l'an prochain avec la perte d'une classe...

. Une formation supérieure de très grande qualité qui doit être promue, encouragée et stabilisée malgré la concurrence de formations privées.

En termes de résultats aux examens, Mme le Proviseur souligne l'excellent travail mené depuis plusieurs années et consolidé malgré la période Covid. Les félicitations vont aux lauréats, bien sûr, mais aussi et surtout aux professeurs et aux équipes qui les ont accompagnés vers ces brillantes réussites.

Le bac général traduit une augmentation sensible des élèves admis : 98,44% de réussite pour 90% en 2019 et surtout un écart en notre faveur de 2 points par rapport à la valeur académique cette année.

Le bac technologique traduit là aussi une belle augmentation passant de 83% de réussite en 2019 à 90,62% en 2022 malgré un écart en notre défaveur d'1 point par rapport aux chiffres académiques cette année.

En cherchant quelques points d'amélioration, et pour cela nous attendrons d'avoir des résultats chiffrés en provenance du Rectorat (en particulier les notes de l'oral et les combinaisons de spécialités), nous pouvons dire, dans la cohérence des points énoncés plus haut que notre taux de mentions est perfectible, il existe donc une petite marge qui pourrait conduire à obtenir plus de mentions et plus d'élèves vers des filières supérieures ambitieuses voire sélectives...

lourde. La vice-présidente en charge des lycées, Mme Océane Charret-Godard, est bien sûr très au fait de cette situation.

La DBM est validée à l'unanimité

2-Décisions juridiques et financières applicables au 01/01/2023

Mme Durr, représentante des parents d'élèves, demande si les tarifs ont évolué. Mme Heitmann répond que seuls les tarifs de location de salles ou de nuitée ont évolué.

L'ensemble des décisions juridiques et financières est validé à l'unanimité.

3-Validation du contrat de chauffage Axima inscrit dans le cadre de l'adhésion à la centrale d'achat de la région BFC

Le contrat, pluri-annuel, est validé à l'unanimité moins une abstention.

4-Fonctionnement du SRH-année 2023

Les tarifs sont fixés par la Région pour l'ensemble des lycées. Une hausse de 5% est constatée. Les tarifs de participation du SRH aux charges communes sont augmentés de 3% (choix du lycée).

M. Guyon remarque que la hausse de l'inflation (10%) n'est pas totalement répercutée puisque la hausse est de 5%. Il s'en félicite tout en regrettant que l'Etat ne prenne pas sa part, notamment dans l'augmentation des salaires.

Mme Iannicelli explique la Région a également créé une tranche supplémentaire d'aide aux familles, en créant une 6^{ème} tranche de bourses.

Mme Duperrier, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, souligne l'augmentation importante depuis plusieurs années du tarif pour accéder aux activités culturelles, avec le passage de 7 à 25€ pour le Festival Entrevues. Les difficultés de fonctionnement du cinéma alliées à la baisse de soutien financier de la Mairie font peser une charge plus lourde pour les familles. 20 élèves environ devraient demander à bénéficier des fonds sociaux pour faire face à cette dépense.

L'ensemble des tarifs est validé à l'unanimité moins une abstention.

5-Budget voyages et sorties scolaires nécessitant une participation des familles

L'ensemble des tarifs est validé à l'unanimité.

6-Occupation des logements de fonction au 01/09/2022

La répartition proposée est validée à l'unanimité.

7-Fonds sociaux – règlement

Mme le Provisur indique que le dernier règlement date de 2019. Il convenait de toiletter les modalités d'attribution. Des voyages, sorties ou activités diverses commencent à se dérouler et entraînent des participations financières. Nous devons les aider sans perdre de temps. Elle présente la nouvelle réglementation (pièce jointe).

Mme Duperrier fait part de son inquiétude en raison du télescopage entre Entrevues et la présentation des spécialités. M. Ouadi la rassure en lui disant que, comme convenu, la présentation de la spécialité CAV aura bien lieu, selon ses disponibilités et pour l'ensemble des classes de 2^{de}, avant le sondage.

Nous avons programmé des ateliers « connaissance de soi » qui seront proposés par les Psy-EN au cours de la semaine des épreuves d'entraînement.

Deux réunions d'information sur l'orientation en direction des parents de secondes sont proposées les lundi 20 et mardi 21 février.

Lors de la semaine du 20 au 24 mars, des mini-stages et des immersions seront prévus pour permettre aux élèves de 2^{de} de découvrir des formations ou des métiers.

Pour les élèves de 1^{ère} et de T^{ale}, des mini-stages de réussite au lycée ont été proposés pendant les vacances de la Toussaint, sur la base du volontariat. D'autre part, des journées de découverte de l'université (licence, BUT...) ou d'écoles spécialisées de l'Aire Urbaine ont été proposés par le CIO.

Une semaine dédiée à l'orientation se déroulera du 21 au 25 novembre. Des changements ont été opérés par rapport aux années précédentes. Nous avons privilégié des filières longues pour les filières générales ainsi que des interventions ciblées pour la filière technologique. La grande nouveauté, c'est la mise en place d'entretiens individuels sur deux jours et demi. Les élèves de T^{ale} ont la possibilité d'avoir un entretien individualisé et personnalisé avec une psychologue de l'Éducation Nationale. Cette semaine pourra engendrer quelques perturbations au niveau des cours pour permettre aux élèves de bénéficier des séances, conférences et rendez-vous.

Un transport a été mis en place le samedi 26 novembre pour emmener les élèves de 1^{ère} et de T^{ale} au Salon Studyrama de Besançon. Nous tenions à remercier la Région pour le financement du déplacement.

Les journées Portes Ouvertes du lycée auront lieu le samedi 19 novembre pour les classes préparatoires et le samedi 25 mars 2023 pour le lycée.

Vous pouvez noter que les Portes Ouvertes de l'Université de Franche-Comté se dérouleront les samedis 21 et 28 janvier.

Une réunion d'information sur Parcoursup à destination des parents aura lieu le vendredi 20 janvier (date d'ouverture de la plateforme en ce qui concerne les vœux).

Les différents voyages et sorties votés l'an passé sont positionnés dans le calendrier.

Les dates des CA sont déjà fixées. Mme Heitmann indique avoir quelques incertitudes sur la date du 28 mars en raison du changement de logiciel à l'intendance, mais elle estime que la date devrait être possible. Nous comptons sur votre présence notamment à celui du 3 juillet.

7 – Questions diverses

Mme le Proviseur indique que les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation ont demandé l'inscription de quelques points : la disponibilité des salles et les travaux au 3^{ème} étage du bâtiment B, la restauration scolaire et l'organisation pédagogique, l'usage du numérique Pronote dans le lien avec les familles et la régulation de son utilisation, la question de la prise en compte d'un parking/abri vélos en lien avec les mobilités douces pour les personnels au niveau de leur entrée à l'arrière du bâtiment.

Mme le Proviseur répond que les services aussi reçoivent très régulièrement ce genre de messages, plus particulièrement encore le service de vie scolaire. Si nous devons répondre favorablement et poliment aux demandes formulées par les familles au sujet d'informations concernant la scolarité de leurs enfants, il n'est pas tolérable que certaines personnes s'affranchissent impunément des règles de courtoisie et de politesse, tout comme il n'est pas admissible de proférer par écrit et sans filtre des allégations parfois mensongères et souvent fallacieuses ou incomplètes car dépourvues de point de vue contradictoire. Mme le Proviseur informe le conseil d'administration du fait qu'elle ne cautionne absolument pas ce type de communication tout en sachant bien que l'absence de carnet de correspondance entraîne inévitablement l'usage de moyens numériques. Les familles qui ne respecteraient pas les règles simples de la communication recevront un courrier les leur rappelant. Cette situation s'est d'ailleurs déjà produite.

Elle précise aux professeurs que dans le contexte de mise en place de rencontres avec les familles début décembre, il conviendra d'être vigilant sur la qualité des échanges concourant aux plannings de rendez-vous.

. Salle Samuel Paty – proposition

Mme le Proviseur indique qu'elle souhaite que le conseil d'administration réfléchisse au baptême d'une salle au nom de M. Paty. Elle propose que la salle de conférences soit rebaptisée. Cette salle permet d'organiser des réunions variées, ouvertes, permettant l'expression et la vie démocratique au lycée, c'est aussi un lieu de culture, d'échanges, de vie et de partage. Elle lui semble correspondre à une volonté d'ancrer dans le lycée ces valeurs de la République et celles de la laïcité, portées par tous et au service de tous.

Mme le Proviseur précise qu'il ne s'agit pas de se prononcer aujourd'hui mais qu'il faut consulter pour décider, cette réflexion peut prendre plusieurs mois et elle propose de reparler de cette proposition lors d'un prochain conseil d'administration, en février ou en mars.

M. Chambefort, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, ajoute que l'idée lui paraît juste mais que le choix de la salle peut encore être débattu, tout comme le fait de donner un caractère universel à cette proposition doit être encouragé.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Proviseur rappelle aux membres du conseil la date de la cérémonie de remise des baccalauréats, le samedi 19 novembre et leur précise qu'ils seront les bienvenus pour honorer les lauréats.

La séance est levée à 20h40.

**Le secrétaire de séance,
M. Nasseridine Ouadi**



**La présidente de séance,
Mme Catherine Gauthier**

